



349 avenue des Lilas 07210 BAIX
ce.0071357m@ac-grenoble.fr
Tél : 04 75 84 77 87 (choix 1)

25 place de la République 07210 BAIX
periscolaire@baix.fr
Tél : 04 75 84 77 87 (choix 3)

INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

PRÉPARONS LA RENTRÉE 2022-2023

INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

École et Services Périscolaires



le 7 mars 2022

ÉCOLE DE BAIX

- **Date de la rentrée des élèves : jeudi 1 septembre 2022**
- **Horaires de l'école : 9h-12h, 13h30-16h30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.**
Accueil des élèves à partir de 8h50 et 13h20.
- **Adresse : 349 avenue des Lilas 07210 BAIX**

La directrice est en décharge le lundi. Elle reste à votre écoute et joignable :

- par mail : ce.0071357m@ac-grenoble.fr
- ou par téléphone (plutôt les lundis) : 04 75 84 77 87 (choix 1).

SERVICES PERISCOLAIRES

La Responsable cantine et garderie, Mme Carol Tribouilloy, reste à votre écoute et disposition, joignable :

- par mail : periscolaire@baix.fr
- ou sur le portail famille
- **ou par téléphone (sur les horaires des services périscolaires) au 04 75 84 77 87 (choix 3).**

Pour toutes (ré)inscriptions : une fiche de renseignement ci jointe.

→ À compléter et à déposer dans la boîte aux lettres services périscolaires (à l'entrée de l'école).
avant le lundi 16 mai 2022

Les (ré)inscriptions valent acceptation des règlements des services périscolaires, téléchargeables sur le portail famille baix.inforoutes.fr, sur le site internet www.baix.fr et disponibles en Mairie.

Garderie périscolaire

- **Horaires :** ouverture de 7h30 à 8h40 et de 16h40 (ouverture aux parents à partir de 16h50) à 18h30.
- **Réservation :** au plus tard la veille à 14h
- **Tarifs :** 30€ / trimestre / enfant. Tout trimestre entamé est dû. La facture est adressée à l'issue de chaque trimestre sur le portail famille.

Cantine

- La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron assure la production des repas.

Inscription, réservations et facturation : <https://ardecherhonecoiron.fr/arcpratique/restauration-scolaire>

- L'encadrement des enfants est assuré par le personnel communal.

Transport

Le transport scolaire est ouvert à tous les enfants de plus de trois ans scolarisés à l'école publique de Baix.

- La Région Auvergne Rhône Alpes assure le transport scolaire du matin et du soir.

Informations et inscription : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche>

Coût: participation financière des familles et de la Commune

Pour les enfants inscrits à l'école maternelle, l'encadrement des enfants dans le car est assuré par le personnel communal.

- Réservation : au plus tard la veille à 14h. L'utilisation du transport du soir vaut utilisation du service garderie ; les réservations sur le portail famille devront être réalisées sur les 2 créneaux.

La Conseillère Municipale déléguée à la vie périscolaire,
Claire HOST

La directrice d'école,
Annick MESSONNIER